

DIJON ENVIRONNEMENT

# Bientôt un immeuble en bois dans le quartier Heudelet

Dijon fait partie des vingt-quatre villes françaises qui accueilleront, d'ici 2021, des immeubles en bois de moyenne ou grande hauteur, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'association Adivbois.

En France, trente-six immeubles en bois, de onze niveaux en moyenne, verront le jour entre 2018 et 2021. Dijon fait partie des vingt-quatre villes concernées. Elle est l'un des quinze sites qui s'inscrivent dans une démarche de concours local, en partenariat avec Adivbois\* (les neuf autres sites font, eux, partie du concours national Adivbois, piloté par le Plan urbanisme construction architecture).

À Dijon, c'est la Société Est Métropoles (SEM, anciennement Semaad) qui lancera son concours pour déterminer les équipes qui concevront et réaliseront l'édifice. Il sera construit sur une parcelle de 955 mètres carrés située dans le quartier Heudelet 26. Quelque 2 100 mètres carrés de bureaux seront ainsi créés (coût des travaux : 3,5 M€ HT), en suivant le cahier des charges commun. Celui-ci, en



■ L'édifice doit être construit sur une parcelle de 955 mètres carrés située dans le quartier Heudelet 26. Photo archives Fabrice SIRLIN

cours d'élaboration, devrait être transmis aux intéressés en janvier. Ce que l'on sait déjà, c'est qu'il s'agira de constructions bois de moyenne ou grande hauteur (la structure sera en bois, mais pas forcément la façade). Le projet dijonnais prévoit seulement six étages, quand d'autres tablent sur seize. Car l'une des ambitions de cette opération d'envergure nationale est de démontrer que, grâce aux innovations, la construction bois dispose désormais des techniques pour construire

en hauteur (jusqu'à trente étages). De quoi répondre à l'évolution démographique marquée par une augmentation des populations urbaines.

**Cloé Makrides**

\* Adivbois est une association basée à Paris, créée en novembre 2014 pour favoriser le développement des immeubles en bois de grande hauteur ; elle porte ce programme partenarial avec le Comité de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

## ZOOM

### Les atouts de la construction bois

■ **D'un point de vue économique**  
Selon l'association Adivbois, ces projets d'immeubles vont permettre de « structurer la filière forêt-bois, actuellement en déficit, car le bois utilisé sera français ; cela va créer des emplois ». En matière de coût de construction, le bois serait compétitif : « Même s'il est un peu plus cher, la durée du chantier, notamment, permet de faire des économies et d'arriver au même coût qu'une construction conventionnelle en béton ».

■ **D'un point de vue écologique**  
Le bois est une ressource renouvelable et durable. « La construction bois est plus saine et plus rapide », assure Adivbois. « C'est un chantier sec qui génère moins de nuisances. Les éléments sont préfabriqués en usine et assemblés sur site. Cela permet d'effectuer les travaux en douze mois au lieu de dix-huit en moyenne, et de construire sur des sites en accès difficile. » La construction bois participerait aussi à la

réduction des émissions de gaz à effet de serre.

■ **D'un point de vue sécurité**  
« Aujourd'hui, il y a des constructions bois qui présentent des résistances au feu d'une demi-heure à une heure. C'est moins que le béton (jusqu'à six heures), mais mieux que l'acier pur (de dix à quinze minutes). Cela nous laisse le temps d'intervenir », indique le commandant Mickaël Regazzoni, chef du service prévention au Sdis 21.

#### Agence de Dijon

7 boulevard Chanoine-Kir,  
21000 Dijon

#### Téléphone

Rédaction : 03.80.42.42.24

#### Mail

lbpredactiondijon@  
lebienpublic.fr

#### Web

www.bienpublic.com/  
edition-dijon-ville  
www.bienpublic.com/  
edition-dijon-agglo

#### Facebook

www.facebook.com/  
LeBienPublicDijon